

VISIO - Fiscalité et financements : comprendre les mécanismes et les leviers

TOO134FLCA

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Comprendre la fiscalité locale et ses mécanismes
- Identifier les ressources propres et les financements de projets
- Savoir anticiper les impacts des décisions fiscales sur la collectivité



Public Visé

Élus membres des commissions finances ou concernés par la fiscalité



Pré Requis

Etre élu local

Objectifs pédagogiques

Comprendre la fiscalité locale et ses mécanismes
Identifier les ressources propres et les financements de projets
Savoir anticiper les impacts des décisions fiscales sur la collectivité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Atelier participatif, quiz interactif, échanges entre élus
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- Les impôts locaux et dotations de l'État
- Les financements de projets et subventions
- Évaluation et suivi de l'impact des décisions fiscales
- Étude de cas pratique : simulation de répartition de taxes et impacts sur le budget communal

Qualification Intervenant.e.s

Un expert de la fiscalité locale et des finances publiques.
Formation animée par un professionnel confirmé du secteur territorial, spécialiste des mécanismes fiscaux, des ressources locales et des leviers d'action financière.
Il propose une approche claire, pédagogique et opérationnelle pour comprendre les règles, anticiper les impacts et prendre des décisions

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Cette formation renforcera la capacité d'action des élus en les aidant à identifier les leviers financiers disponibles. Elle éclairera les impacts concrets des choix fiscaux sur la population et le territoire.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.00 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 3 à 15 Personnes



Contactez-nous !

Julien LAUDAT

Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org